



La pose de la première pierre des brigades de gendarmerie de Rebais et Villiers-Saint-Georges est une opération emblématique de prise de main des choses par les élus locaux dans un domaine essentiel, celui de la sécurité.

Une opération rondement menée dans un seul but : faire face à la carence du Conseil Général.

Pour des raisons toujours mystérieuses à mes yeux, le Conseil Général a décidé d'exclure les casernements de Rebais et de Villiers-St-Georges de son programme de restauration des brigades de gendarmerie.

C'est alors dans une véritable course de vitesse que nous nous sommes lancés. Le constat que nous avons partagé reposait sur la certitude que dans cette affaire il était indispensable de nous unir. Confrontés à la même problématique, il aurait été absurde de rester isolé.

Voilà pourquoi, la Communauté de communes du Provinois s'est dotée de la compétence "construction de gendarmeries". Je voudrais à ce stade remercier les élus communautaires qui ont accepté cette compétence alors que la majorité de la population de la CCDP est en zone police. Voilà un autre fait de solidarité communautaire. Une communauté de communes, c'est d'abord un espace de solidarité. Merci donc à mes collègues qui ont fait le choix de la solidarité, le choix de bâtir dans l'intérêt général.

Ce choix de la solidarité a été également fait ici, sur le canton de REBAIS. Les 17 communes du canton de Rebais situées dans le ressort de la brigade de gendarmerie de Rebais ont décidé de se lancer dans la création d'un syndicat à vocation unique pour porter la construction de la

brigade.

Ainsi, le premier étage de la fusée, à Rebais et à Villiers, était constitué.

Restait à nous unir, entre deux territoires sans continuité territoriale directe.

Avec Anne CHAIN-LARCHE et Nicolas FENART, nous avons pris le parti de fonder un syndicat mixte regroupant la Communauté de communes du Provinois et le SIVU de Rebais.

Ce syndicat des Bries Champenoise et Provinoise a été créé le 29 mai 2008.

Moins de deux ans et demi après la création du syndicat, nous avons démarré les travaux sur les deux sites. Cela a donné bien naturellement lieu à un travail très étroit avec la Gendarmerie nationale.

Le 16 juin 2008, nous avons lancé le concours de maîtrise d'œuvre. Le 27 octobre 2008, nous avons attribué le marché au Cabinet d'Architectes KL Architecte.

Dès le 18 septembre 2009, nous avons approuvé l'avant-projet détaillé.

Les permis ont été respectivement délivrés les 3 avril 2010 et 3 juin 2010 pour la brigade de Villiers et celle de Rebais.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 juillet afin d'attribuer les 13 lots pour chaque site.

Nous construisons pour répondre à des besoins et des exigences de nos mandants qui attendent des résultats. Et ils ont raison.

Dans le cas précis, l'enjeu était double :

- garantir la pérennité des deux brigades de gendarmerie
- offrir à nos gendarmes des conditions de logement dignes du XXIème siècle.

Pour toutes celles et ceux qui avaient eu le loisir de visiter les casernements, il était temps d'agir. Dans l'intérêt de nos militaires et de leurs familles. Dans l'intérêt des brigades elles-mêmes car même si on sait que les militaires sont disciplinés, il y a une limite à l'exercice. Le moment n'était pas éloigné où les conditions de logement allaient peser sur l'attractivité des brigades de Rebais et de Villiers au sein des compagnies de Coulommiers et de Provins.

Qui d'entre vous aurait pu imaginer Rebais et Villiers sans gendarmes. C'est exactement ce qui se serait passé à terme si nous n'avions pas décidé de faire face à l'abandon en rase campagne par le Conseil Général.

Une brigade de gendarmerie, c'est un service public auxquels nos concitoyens sont plus que tout attachés en zone rurale.

Les communautés de brigades fonctionnent bien grâce à la mutualisation qu'elles permettent.

Pour autant, plus que jamais, nous avons besoin des gendarmes de proximité qui connaissent le terrain. Pour cela, rien de tel que les brigades qui sont par excellence les échelons de la sécurité de proximité.

La brigade de Rebais, c'est un investissement de 4,6 M€ subventionné à hauteur de 31 % par l'Etat et la Région Ile de France. Elle comprendra bien évidemment les locaux de service et techniques et 14 logements pour les sous-officiers et gendarmes-adjoints (2 studios, 1 T2, 3 T3 et 5 T4 et 3 T5).

La brigade de Villiers, c'est 2,4 M€ d'investissements. Un peu plus de subvention (60 %) qu'à Rebais puisque l'Etat intervient sur cette opération dans le cadre du contrat de site de défense PROVINS-SOURDUN. Encore un bel exemple de solidarité intercommunale.

A la brigade de Villiers, nous aurons 6 logements pour les sous-officiers, 4 T4 et 2 T5.

Dans les deux cas, les loyers versés par l'Etat couvriront une partie des annuités d'emprunt, ce qui garantira que sur le long terme, il s'agira d'opérations avec un vrai retour sur investissement pour nos contribuables.

A ce stade, je voudrais souligner une inégalité de traitement qui me chagrine.

Le Conseil Général a accepté de rétrocéder l'actuel casernement de Villiers à l'auro symbolique et nous l'en remercions car nous allons pouvoir y réaliser un projet d'intérêt communautaire autour de la santé et de la petite enfance.

Quant à Rebais, nous pensons vraiment que la brigade devrait également être rétrocédée à l'euro symbolique à la toute jeune communauté de communes de la Brie des Morins qui a choisi de se doter de la compétence gendarmerie, reprenant ainsi les compétences du SIVU. Je sais, qu'une motion en ce sens vient d'être adoptée. Il est impératif que le Conseil Général se prononce sur cette opportunité car elle ne serait qu'un juste retour.